



LES ENJEUX DE LA SÉCURISATION DU GOLFE DE GUINÉE

Le bilan annuel sur la piraterie publié par le *MICA Center* a révélé qu'en 2019, 111 actes de piraterie avaient été commis dans le golfe de Guinée. Si le nombre d'attaques effectives marque seulement une légère hausse, l'augmentation du nombre d'enlèvements en revanche est sensible. Malgré une attractivité certaine liée à la présence d'importantes ressources en mer, le Golfe est devenu un espace maritime où le niveau de violence est élevé.

UN ESPACE MARITIME CONVOITÉ...

Dans sa conception la plus large, le golfe de Guinée s'étire sur 5 700 km de littoral, du nord du Sénégal au sud de l'Angola. Il n'est pas considéré comme un axe majeur du commerce maritime mondial, car il constitue en fait une gigantesque zone de travail dans tous les domaines de l'économie maritime. Ainsi, de nombreux navires opèrent chaque jour dans ces eaux riches en ressources halieutiques et en hydrocarbures, principaux moteurs d'une activité économique régionale tournée vers la mer.

Cet espace abriterait jusqu'à 4,5 % des réserves mondiales prouvées en pétrole – soit plus de la moitié des réserves de l'Afrique – et 2,7 % des réserves prouvées en gaz naturel. Les deux tiers de ces ressources se concentrent au large du delta du Niger, au sein de la zone économique exclusive du Nigeria, dont le secteur pétrolier représente 75 % des recettes de l'État et plus de 90 % du total des exportations. Les États riverains exportent également des minerais précieux tels que le diamant, l'étain et le cobalt (minerai stratégique pour l'industrie dont la République démocratique du Congo détient 70 % des réserves prouvées) ou encore le bois et le cacao.

Englobant à la fois des eaux tempérées, tropicales et équatoriales, le Golfe connaît d'importants phénomènes d'*upwelling* (remontées d'eau riche en nutriments), ce qui en fait l'une des zones les plus poissonneuses au monde. 600 000 tonnes de produits halieutiques d'une grande variété y seraient ainsi prélevées chaque année.

... EN PROIE À UN LARGE SPECTRE DE MENACES

Parmi les menaces qui affectent le développement du commerce maritime et la stabilité des États riverains du golfe de Guinée, la piraterie vient juste après le fléau que constitue la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN). Opérant par exemple au large du delta du Niger, les groupes criminels choisissent leurs cibles selon le prix du baril. Au-dessus de 40 € le baril, ils siphonnent le brut des pétroliers détournés (*bunkering*) pour le revendre au marché noir. Ainsi, une importante baisse du cours en 2015 a conduit, en réaction, à une forte progression des

enlèvements d'équipages pour les échanger contre rançon. Le bilan 2019 du *MICA Center* constate que, si le nombre d'actes de piraterie recensés dans le Golfe est comparable aux années précédentes (111 au total, dont près de la moitié aux abords du Nigeria), c'est surtout le nombre d'enlèvements en mer qui a sensiblement augmenté : 60 personnes ont été enlevées en 2017, 99 en 2018 et 146 en 2019.

Plus globalement, le golfe de Guinée est en proie à un large éventail d'activités illicites : en premier lieu la pêche INN, mais aussi les trafics de stupéfiants, d'armes, d'êtres humains, le dégazage en haute mer. Principal risque déstabilisateur, la pêche INN reste très difficile à quantifier, mais des signes sont perceptibles, tels que l'éloignement des zones de pêche, la diminution des étals de poissons et la présence accrue de pêcheurs étrangers dans la zone. Elle menace un écosystème dont les populations locales dépendent fortement, la pêche représentant plus de 40 % de leur apport en protéines animales.

DES CAUSES ENDÉMIQUES D'INSTABILITÉ

La pression démographique et l'assèchement des terres arables en zone sahélo-saharienne poussent les populations vers le littoral, conduisant à un développement incontrôlable des agglomérations côtières, souvent dépourvues des services publics de base. Passant de 5 habitants par km² en 1900 à 50 hab./km² en 2010 et prévue d'atteindre 90 à 115 hab./km² en 2050, la densité de population du golfe de Guinée devrait être multipliée par dix-huit en 150 ans, fait inédit dans le monde. La région tarde à se développer en dépit de l'exploitation d'hydrocarbures qui, au contraire, a contribué à l'exacerbation des tensions sociales et à la dégradation de l'environnement. Le sentiment d'injustice est fort chez la jeune génération, défavorisée et nombreuse, ce qui en fait un vivier de recrutement pour les réseaux criminels qui justifient leurs actes comme une forme de justice économique. Déjà préoccupés sur le continent par les mouvements sécessionnistes ou la progression de groupes djihadistes depuis le Sahel, bon nombre d'États riverains s'attèlent cependant à développer les moyens nécessaires à la surveillance maritime.



LA PROGRESSIVE RÉALISATION D'UNE ARCHITECTURE DE SÉCURITÉ MARITIME

En 2013, sous l'égide de l'ONU, les États riverains membres des trois principales organisations régionales (Communauté économique des États de l'Afrique centrale – CEEAC, Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest – CEDEAO et Commission du golfe de Guinée – CGG) se sont engagés à renforcer leur coopération pour lutter contre les activités maritimes illicites en signant le *Code de conduite de Yaoundé* (ou Processus de Yaoundé) qui vise à harmoniser les pratiques en matière de prévention et de répression entre les États membres. Jetant les bases d'une architecture de sécurité régionale opérationnelle, cet engagement s'est traduit par l'implantation du Centre interrégional de coordination (CIC) à Yaoundé et de deux antennes régionales de sécurité maritime à Abidjan et Pointe-Noire. Cette première forme de réponse collective est encore récente. De ce fait, elle reste limitée par le manque de moyens, mais aussi les complexités régionales et les spécificités législatives nationales, notamment concernant l'absence de droit de poursuite dont bénéficient pêcheurs illégaux et pirates.

Pour accompagner les efforts consentis par les pays riverains – le soutien du cercle des pays amis du golfe de Guinée (adossé au G7) – aux marines africaines reste pour

le moment indispensable. L'Union européenne, qui importe 13 % de sa consommation de pétrole depuis cette région, a lancé depuis 2013 une série de programmes de plusieurs millions d'euros qui s'inscrivent aussi en appui du développement de l'architecture de Yaoundé. Comptant plus de 80 000 ressortissants dans la région, la France est particulièrement concernée par la stabilité régionale. Elle soutient à ce titre l'organisation du *Symposium des marines du golfe de Guinée*, qui constitue depuis 2015 le principal rendez-vous annuel permettant aux chefs d'état-major des marines régionales de se concerter pour trouver des solutions collectives à des problématiques communes. La Marine nationale joue également un rôle actif de soutien à la préparation opérationnelle des marines locales et à la structure de commandement du processus de Yaoundé grâce à sa présence militaire quasi permanente en mer depuis 1990 (mission *Corymbe*). En particulier, elle délivre de nombreuses formations pour l'organisation et la conduite, sous l'égide du CIC de Yaoundé, du grand rendez-vous annuel *Grand African NEMO (Navy's Exercise for Maritime Operations)*. Cet exercice permet de rassembler au même moment l'ensemble des acteurs concernés par la sécurité maritime, en mer et à terre, autour de scénarios réalistes et de renforcer la coopération entre les marines du golfe de Guinée. L'édition 2019 a ainsi rassemblé dix-neuf marines régionales et six marines occidentales, illustrant l'engagement d'un grand nombre d'acteurs pour la sécurisation de la zone.

